

COLLABORATEUR DU CONCEPTEUR PAYSAGISTE

Certificat de Spécialisation

>>>

Diplôme national de niveau 5

Condition d'accès :

- *Vous avez entre **18 et 30 ans**
- *Vous avez un **diplôme de Niveau 5** en lien avec l'aménagement paysager ou une spécialité voisine OU **1 an** d'activité dans le secteur de l'aménagement paysager

> **Dérogations possibles pour d'autres cas**

- *Tests et entretien de Positionnement

Modalités d'inscription :

- *Dossier de préinscription
- *Lettre de motivation, bulletins scolaires, certificats, diplômes

Votre statut :

Vous serez **Salarié** sous **contrat d'apprentissage** ou contrat de Professionnalisation

Rémunération :

Votre **rémunération** mensuelle sera calculée en % du SMIC selon votre âge et l'année de formation

Organisation de la formation :

- ***Alternance** entre l'entreprise et le centre de formation sur **1 an** (1 semaine/mois en centre)
- ***560h maximum de formation en centre**, le reste en entreprise
- ***Calendrier de formation :** septembre à juin

Examens :

- *Formation en **Unités Capitalisables (UC)**
- *Evaluations en **situations Professionnelles**

Individualisation :

- *Adaptation des parcours selon les acquis académiques (VAA) et de l'expérience (VAE)

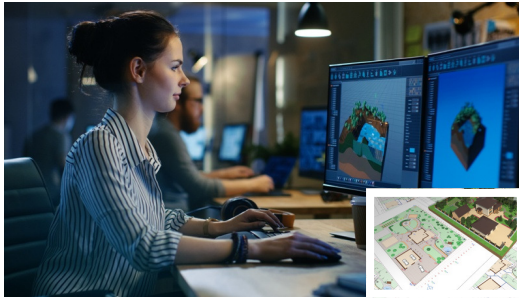
Contact :

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole
88, chemin des Maures - BP 50099
06602 ANTIBES Cedex
Téléphone : 04 92 91 02 33
Télécopie : 04 93 33 79 05
E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr
Site web : www.vertdazur.educagri.fr



La création en Aménagement Paysager ne peut se faire sans une phase préalable de conception.

Le **Certificat de Spécialisation (C.S.) Collaborateur du concepteur paysagiste** est une **formation professionnelle** permettant l'acquisition de savoirs et savoir-faire nécessaires à la production des documents de présentation d'un projet, à la mise en œuvre d'un projet, à la gestion de chantier.

**Le projet**

- Devenir assistant, collaborateur, dessinateur ou technicien
- **Transformer en dessins** les projets et solutions techniques d'un futur aménagement paysager. **Réaliser des images et des plans**, à toutes les étapes d'un chantier.

Les modalités pédagogiques

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques sur site et en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participations à des manifestations de territoire



Venez découvrir nos supports pédagogiques sur notre site internet :

www.vertdazur.educagri.fr

Les débouchés

- **Insertion professionnelle :** Les Bureaux d'études, les entreprises d'espaces verts ayant des Bureaux d'études, les maîtres d'ouvrage
- **Poursuite de formation :** CS Maintenance des terrains de sports ou de loisirs, CS Arboriste Elagueur, CS Constructions Paysagères, Formations professionnelles courtes 100% Nature

La Formation

Utiliser des outils informatiques dans le cadre d'une étude ou d'un projet paysager :

Logiciels de bureautique et de PAO, CAO, DAO

Produire les documents de présentation d'un projet ou d'une étude/Infographie

Démarches préalables à la réalisation des documents, techniques de représentation graphique, démarche de communication

Réaliser les pièces utiles à la mise en œuvre d'un projet :

Produire les pièces administratives et/ou techniques à l'aide d'outils informatiques, réaliser les pièces graphiques à l'aide d'outils informatiques

Etablir un mode de gestion informatisé du fonds documentaire :

Concevoir un système informatisé de classement des informations, mettre en œuvre une recherche documentaire, assurer la maintenance d'un fonds documentaire